

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 1468-2001, 12 décembre 2001

CONCERNANT la nomination de madame Diane Gaudet comme secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif, chargée du Secrétariat aux affaires autochtones

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Diane Gaudet, secrétaire générale associée aux affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État I, soit nommée secrétaire générale associée à ce ministère, chargée du Secrétariat aux affaires autochtones, avec le rang et les privilèges d'un sous-ministre, au même classement, au salaire annuel de 161 125 \$, à compter du 7 janvier 2002 ;

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat s'applique à madame Diane Gaudet, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées et que son salaire annuel soit révisé selon la politique applicable aux administrateurs d'État I du niveau 3 arrêtée par le gouvernement.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

37431

Gouvernement du Québec

Décret 1469-2001, 12 décembre 2001

CONCERNANT la nomination de monsieur Gilbert Charland comme secrétaire général associé aux affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Gilbert Charland, sous-ministre du ministère de l'Environnement, administrateur d'État I, soit nommé secrétaire général associé aux affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif, au même classement, au salaire annuel de 134 971 \$, à compter du 7 janvier 2002 ;

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat s'applique à monsieur Gilbert Charland, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

37432

Gouvernement du Québec

Décret 1470-2001, 12 décembre 2001

CONCERNANT la nomination de madame Madeleine Paulin comme sous-ministre du ministère de l'Environnement

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Madeleine Paulin, sous-ministre adjointe au ministère de l'Environnement, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre de ce ministère, administratrice d'État I, au salaire annuel de 129 773 \$, à compter du 7 janvier 2002 ;

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat s'applique à madame Madeleine Paulin, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

37433